

PARTIE II : LE CHIFFRE D'AFFAIRES PRÉVISIONNEL

Introduction :

Vous connaissez les processus d'estimation du potentiel économique global (montant théorique des "dépenses commercialisables") existant dans une zone de chalandise. Nous devons, à présent, étudier la manière dont le gérant d'un point de vente doit déterminer le chiffre d'affaires prévisionnel de son entreprise. C'est une étape primordiale qu'il ne faut surtout pas négliger. En effet, à l'ouverture d'un magasin et chaque année, il est important de faire des prévisions de chiffre d'affaires pour orienter la politique commerciale de l'entreprise. C'est un élément qui conditionne la politique de prix, d'assortiment, de distribution et de communication.

Définition :

I. La démarche de calcul.

Pour déterminer le chiffre d'affaires prévisionnel de son futur point de vente, un commerçant respecte une démarche précise de calcul.

Exemple : Calcul du C.A prévisionnel d'un magasin de vêtements féminins avant l'ouverture.

1.) Étudier les statistiques sur la population de la zone de chalandise. Recueillir des données auprès de l'I.N.S.E.E et des organismes publics du secteur.	Nb d'habitants = 10540
2.) Déterminer le marché théorique de la zone de chalandise. Il faut calculer les dépenses commercialisables, c'est à dire ce que dépense chaque habitant en moyenne dans le secteur d'activité du magasin.	Dépenses commercialisables annuelles en vêtements féminins = 2580 FF / habitant / an Dépenses commercialisables totales de la zone de chalandise = 10540 % 2580 = 27.193.200 FF
3.) Calculer le marché réel de la zone de chalandise. Vous devez tenir compte du fait que certains habitants vont faire leurs achats hors zone de chalandise. Il faut donc retirer leurs dépenses qui représentent l'évasion commerciale.	Évasion commerciale = 25 % des dépenses totales 27.193.200 FF % (25 / 100) = 6.798.300 FF Dépenses réelles dans la zone de chalandise = 27.193.200 FF - 6.798.300 FF = 20.394.900 FF
4.) Tenir compte du chiffre d'affaires de la concurrence. Il est indispensable d'estimer les achats que les clients de la zone de chalandise vont faire chez les concurrents du magasin.	Estimation des dépenses effectuées chez les concurrents = 12.520.000 FF
5.) Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel. Le chiffre d'affaires prévisionnel du magasin est obtenu à partir du calcul suivant : Dépenses totales - dépenses effectuées chez les concurrents.	C.A prévisionnel du magasin = 20.394.900 FF - 12.520.000 FF = 7.874.900 FF

II. Pourquoi calculer le chiffre d'affaires prévisionnel ?

C'est une donnée indispensable avant même d'avoir envisagé l'ouverture d'un magasin. Bien souvent les créateurs d'entreprises commerciales font appel au banque pour obtenir un prêt nécessaire à l'investissement. Un banquier ne s'engage dans une opération d'ouverture de point de vente qu'à condition d'avoir en main des chiffres clés comme le chiffre d'affaires prévisionnel.

Lorsque le magasin est ouvert depuis quelques années, qu'il atteint sa "vitesse de croisière", il est souvent nécessaire de procéder à de nouveaux investissements (rénovation, achat de mobilier de présentation, extension de la surface de vente...) pour le faire évoluer. Il faut calculer le chiffre d'affaire prévisionnel avant d'envisager de tels travaux pour vérifier que les investissements seront rentables. Si l'activité du magasin se développe le gérant peut envisager l'embauche d'un collaborateur supplémentaire, à condition que les opportunités de son marché lui permettent de rentabiliser un vendeur. Le calcul du chiffre d'affaires prévisionnel fait partie des opérations préalables à l'embauche d'un nouveau salarié.

ACTIVITE 1.

MINI MARKET

Vous êtes stagiaire dans une supérette alimentaire de 270 m² à Wizernes (62). Votre maître de stage, Monsieur COLIN, envisage d'accroître la surface de son point de vente. Avant de décider de l'agrandissement du magasin (130 m² supplémentaires), votre tuteur vous demande de calculer le chiffre d'affaires prévisionnel. Pour cela il vous communique les données suivantes :

☞ La zone de chalandise couvre les communes suivantes :

Wizernes	2395	habitants
Seilly	900	habitants
Velaunes	712	habitants
Dourches	535	habitants
Muile Vilette	2688	habitants

- ☞ Un ménage est composé de 2,5 personnes en moyenne.
- ☞ Les dépenses commercialisables de la zone de chalandise s'élèvent à 8890 FF par ménage et par mois.
- ☞ La part consacrée à l'alimentaire est de 18 %.
- ☞ Le centre commercial AUCHAN situé à 15 km (hors zone de chalandise) attire 64 % du C.A alimentaire de la zone de chalandise du magasin.
- ☞ Les supermarchés ATAC et LECLERC, concurrents dans la zone de chalandise attirent respectivement 28 % et 32 % des dépenses alimentaires.
- ☞ Divers commerces de proximité (SHOPI, SPAR) réalisent 15 % des dépenses alimentaires de la zone.
- ☞ La part des produits alimentaires représente 80 % du chiffre d'affaires de votre magasin.

Travail à faire : A l'aide des indications ci-dessus, complétez le tableau suivant et calculez le chiffre d'affaires prévisionnel de MINI MARKET.

	Calculs	Résultats
Nombre d'habitants de la zone
Nombre de ménages
Dépenses commercialisables
Dépenses alimentaires mensuelles
Evasion commerciale
Dépenses alimentaires de la zone
Concurrence
C.A mensuel alimentaire
C.A annuel alimentaire
C.A annuel total
C.A annuel par m²

CORRECTION

	Calculs	Résultats
Nombre d'habitants de la zone	2395+900+712+535+2688	7230
Nombre de ménages	7230 ÷ 2,5	2892
Dépenses commercialisables	2892 % 8890	25709880
Dépenses alimentaires mensuelles	25709880 % 18 %	4627778,4
Evasion commerciale	4627778,4 % 64 %	2961778,18
Dépenses alimentaires de la zone	4627778,4 - 2961778,18	1666000,22
Concurrence	1666000,22 % (28 % + 32 % + 15 %)	1249500,17
C.A mensuel alimentaire	1666000,22 - 1249500,17	416500,05
C.A annuel alimentaire	416500,05 % 12	4998000,6
C.A annuel total	4998000,6 ÷ 80 %	6247500,75
C.A annuel par m ²	6247500,75 ÷ 400	15618,75 FF / m ²

ACTIVITE 2.**AUCHAN Cambrai**

Vous êtes stagiaire dans un hypermarché de 9900 m² à Cambrai (59). Votre maître de stage, Monsieur LEGRAND, chef de rayon « produits frais », vous demande de calculer le chiffre d'affaires prévisionnel de ce rayon.

Travail à faire :**1.) A partir du tableau ci-dessous calculez :**

- Le chiffre d'affaires total pour 1998 et 1999.
- La variation en valeur et en pourcentage du C.A de 1999 par rapport à celui de 1998 pour chaque segment et pour l'ensemble du sous rayon formule : $[(t1 - t0) / t0] \% 100$. (Vous justifierez vos calculs sur la copie).
- Commentez les résultats sur la copie.

2.) Calculez :

- Le chiffre d'affaires prévisionnel de l'année 2000 compte tenu de la progression prévue par votre chef de rayon. (notez vos résultats dans le tableau ci-dessous).
- La progression globale attendue sur ce sous rayon. (notez les résultats dans le tableau ci-dessous).

SEGMENT	C.A 1998	C.A 1999	Ecart en valeur	Variation %	Progression prévue	Prévisions 2000
Suisses nature	112.800	109.400	+ 10 %
Suisses fruits	273.600	274.000	+ 10 %
Suisses bébés	19.200	21.500	+ 15 %
Lisses 0 %	150.000	153.000	+ 20 %
Lisses nature 10 à 39 %	290.400	275.900	+ 5 %
Lisses nature 40 % et +	109.200	103.800	+ 5 %
Lisses gras fruits	31.200	29.400	+ 5 %
Campagne	97.200	97.300	+ 10 %
Spécialités fromage frais	116.400	122.000	+ 10 %
TOTAL RAYON

CORRECTION

SEGMENT	C.A 1998	C.A 1999	Ecart en valeur	Variation %	Progression prévue	Prévisions 2000
Suisses nature	112.800	109.400	- 3.400	- 3,01 %	+ 10 %	120.340
Suisses fruits	273.600	274.000	+ 400	+ 0,15 %	+ 10 %	301.400
Suisses bébés	19.200	21.500	+ 2.300	+ 11,98 %	+ 15 %	24.725
Lisses 0 %	150.000	153.000	+ 3.000	+ 2 %	+ 20 %	183.600
Lisses nature 10 à 39 %	290.400	275.900	- 14.500	- 4,99 %	+ 5 %	289.695
Lisses nature 40 % et +	109.200	103.800	- 5.400	- 4,94 %	+ 5 %	108.990
Lisses gras fruits	31.200	29.400	- 1.800	- 5,78 %	+ 5 %	30.870
Campagne	97.200	97.300	+ 100	+ 0,10 %	+ 10 %	107.030
Spécialités fromage frais	116.400	122.000	+ 5600	+ 4,81 %	+ 10 %	134.200
TOTAL RAYON	1.200.000	1.186.300				1.300.850